

Par arrêté en date du 09 mai 2016 Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque a décidé de soumettre à enquête publique le projet d'aménagement de la section 9 de la véloroute du Littoral sur les communes de Dunkerque, Leffrinckoucke, Zuydcoote, Ghyvelde et Bray-Dunes, du mardi 31 mai 2016 au lundi 04 juillet 2016 inclus. Cette enquête est à ce jour terminée, vous trouverez ici les avis et conclusions.



Qu'est-ce qu'une véloroute ?

Une véloroute est un itinéraire de moyenne et longue distance favorisant le déplacement des piétons et des cyclistes.

La Communauté urbaine de Dunkerque est notamment concernée par la Véloroute du Littoral, eurovéloroute de 4 000 km devant relier Kiev, en Ukraine, à Roscoff, en Bretagne, qui reliera plus localement le Pas-de-Calais et la Belgique.

Après avoir inauguré la voie verte sur Dunkerque-Rosendaël (section 8) en 2014, la Communauté urbaine souhaite aménager la suite de l'itinéraire en direction de l'est : il s'agit de la section 9 reliant Malo-Terminus à la Mairie de Bray-Dunes.

Cet aménagement constituerait une réelle plus-value pour les habitants des communes traversées, leur permettant de se déplacer plus facilement à vélo, mais également pour les cyclotouristes que l'on rencontre régulièrement sur la RD60, route dépourvue d'aménagement cyclable faute de place. Cet équipement permettrait également de valoriser et de faire découvrir le patrimoine écologique et paysager de notre territoire que sont les dunes de Flandre Maritime.

A quoi sert cette enquête publique ?

Le projet d'aménagement de la section 9 est engagé depuis plusieurs années. Des études ont été lancées pour répondre aux règles de sécurité ferroviaire mais également s'assurer de la compatibilité du projet avec la sauvegarde et le respect des milieux naturels traversés. En effet, les dunes sont protégées à plusieurs titres (Site Classé, Site Inscrit, Zone Natura 2000, etc.)

L'une des procédures consiste à informer et consulter la population sur le projet. Cette étape réglementaire dite « d'enquête publique » démarrera le 31 mai prochain pour une durée de 35 jours et permettra à chacun, riverain ou habitant, de s'exprimer.

Le dossier d'enquête publique est disponible au siège de la Communauté urbaine de Dunkerque mais également au sein des mairies concernées à savoir Dunkerque, Leffrinckoucke, Zuydcoote, Ghyvelde et Bray-Dunes. Des permanences (1/2 journée par commune) vous permettront de consulter le dossier en présence du commissaire enquêteur.

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la Communauté urbaine de Dunkerque.

Avis et conclusion

→ Rapport du commissaire enquêteur

PDF **Télécharger (11.8 MB)**

→ Annexes

PDF **Télécharger (23 MB)**

→ Avis et conclusions

PDF **Télécharger (525 kB)**

Avis

→ Avis d'enquête publique

PDF **Télécharger (168 kB)**

Documents de l'enquête publique

→ Avis publiés dans la presse

PDF **Télécharger (2.7 MB)**

→ Arrêté de Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque

PDF **Télécharger (122 kB)**

→ Permanences du commissaire enquêteur

PDF **Télécharger (32 kB)**

→ Délibération du Conseil de Communauté en date du 15 octobre 2015

PDF **Télécharger (84 kB)**

→ Dossier d'enquête publique

PDF **Télécharger (10.1 MB)**

→ Etude d'impact et d'incidences

PDF **Télécharger (23 MB)**

→ Dossier de demande de dérogation

PDF **Télécharger (19.9 MB)**

→ Dossier Loi sur l'eau

PDF **Télécharger (6.1 MB)**

→ Dossier d'autorisation spéciale de travaux en site classé

PDF **Télécharger (18.6 MB)**

